

Montréal, le 20 février 2020

Par formulaire électronique

Monsieur Claude Doucet
Secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario)
K1A 0N2

**Objet: Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2019-379
Concernant la demande de renouvellement de licences de la Société Radio-Canada
/ Canadian Broadcasting Corporation**

Monsieur le Secrétaire général,

Veillez trouver ci-annexé le mémoire de la Fédération nationale des communications et du Syndicat des communications de Radio-Canada relativement à l'avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2019-379 concernant la demande de renouvellement de licences de la Société Radio-Canada / Canadian Broadcasting Corporation.

La Fédération nationale des communications et le Syndicat des communications de Radio-Canada souhaitent comparaître à l'audience publique qui débutera le 25 mai 2020 à Gatineau. Madame Pascale St-Onge, présidente de la fédération et Pierre Tousignant, président du syndicat, sont les personnes qui comparaitront pour leur organisation respective.

Le mémoire est attaché à cet envoi électronique.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Pierre Roger
Secrétaire général et trésorier
Fédération nationale des communications

p. j. Mémoire